



COMMUNE
DE

Saint-Christophe-du-Ligneron
85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 14 Mai 2018 à 20 h.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Michel QUAIREAU, Émilie BOCQUIER, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Olivier ABILLARD, Florent JOURDAN, Patrick CHANSON, Isabelle AVERTY, Sébastien SEGRET, Mathilde BRIAND, Maryse COUGNAUD, Henri de la ROCHE SAINT ANDRÉ et Michelle REGEASE.

Absents et excusés : Mmes Sylvia GUIHOT (pouvoir à Thierry RICARDEAU) et Nadia RABREAU (pouvoir à Jean-Claude BIRON).

Absents : Mme Marie-Ange FOUQUET et MM. Auguste GUILLET, Jean-Christophe RAGUET et Malik RABIA.

Secrétaire de séance : Mme Émilie BOCQUIER.

Le compte-rendu de la réunion du 9 Avril 2018 est approuvé.

↳ **Ajout à l'ordre du jour**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le rajout des points suivants** :

- Pôle Scolaire – FIPDR Appel à projets 2018
- Aménagement Rue de l'Ermitage – SYDEV Travaux neufs d'éclairage public
- Assainissement – Extension du réseau Route de La Garnache

↳ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes présentent leurs projets pour l'année 2018, comme suit :

- 1 - Lazzaro LAUGARO, Maire, présente le Conseil Municipal des Jeunes qui se compose de 11 jeunes de CM1/CM2 dont 3 anciens et 8 nouveaux : élus le 14 Octobre 2017 par les 2 écoles (5 jeunes de l'école publique « Arc en Ciel » et 6 jeunes de l'école privée « Sainte Marie »).
- 2 - Apolline LAURENTIN, Adjointe Jeunesse, présente les projets de la Commission :
 - Concours de dessins le 24 Mars 2018 : 14 jeunes de 8 à 12 ans ont participé sur la thématique « La lutte contre les discriminations ». Les dessins des 3 lauréats ont été exposés à l'accueil de la Mairie jusqu'à fin Avril.
 - Course à pied le 17 Juin 2018 (matin). Le départ et l'arrivée sont prévus à la Salle du Reinet.
- 3 - Mathis NAULEAU, Adjoint Vie Sociale, présente les projets de la Commission :
 - Animation canine le 11 Mai 2018 de 14 h 30 à 16 h 30 au Parc des Abras. Plusieurs ateliers étaient présentés : parcours agility, atelier d'éducation avec des jeux intelligents, canicross et massage/brossage ;
 - Projet de boîte à échanges.

Ils ont répondu avec précision et facilité aux diverses questions posées par le Conseil et ont recueilli les félicitations et applaudissements pour la qualité de leur travail et leur implication.

Monsieur Auguste GUILLET arrive à 20 heures 30.

↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

➤ PLUi – Concertation

Monsieur le Maire prend la parole et nous fait part de deux réunions publiques, pour tous les habitants de Challans Gois Communauté, concernant la prescription d'un PLUi, pour l'aménagement de l'espace et la planification urbaine, qui se dérouleront le Jeudi 17 Mai à Challans et le Mercredi 23 Mai à Beauvoir sur Mer.

Un registre de concertation est mis à la disposition des Ligneronnais au secrétariat de la Mairie pour qu'ils puissent faire part de leurs remarques, observations. En revanche, les demandes personnelles seront à adresser par courrier au Président de Challans Gois Communauté.

Monsieur le Maire souligne l'importance de ce transfert d'un PLU communal vers un PLUi intercommunal. Nos orientations, en termes d'espace, de logements à construire, de zones d'activités économiques, prises et adoptées en 2011, seront dorénavant réévaluées et prises par le conseil communautaire et toujours soumises à l'approbation de Monsieur le Préfet. La mise en œuvre du PLUi est prévue pour 2020.

➤ Fonds de Concours

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de solliciter l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 43 926 € auprès de la Communauté de Communes Challans Gois Communauté**, concernant la réalisation des travaux d'aménagement Rue de l'Ermitage.

↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

➤ CCI Vendée – Label « Préférence Commerce » 2018-2019

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Michel QUAIREAU, Adjoint, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'apporter son soutien financier à hauteur de 50 % du montant des frais d'adhésion**, dans le cadre du **dispositif qualité commerce « Préférence Commerce » 2018-2019**, pour les commerces et services de la Commune de St Christophe du Ligneron, proposé par la **Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée**, au profit des **5 premières entreprises inscrites**.

↳ URBANISME ET ENVIRONNEMENT

➤ ZAC Multisites Secteur Centre 1^{ère} phase

- SYDEV – Réseaux électriques

Le Conseil Municipal **accepte la proposition technique et financière du SYDEV concernant la ZAC Multisites Secteur Centre 1^{ère} phase**, pour l'**extension du réseau électrique**, pour un coût total de travaux de 108 313,00 € HT, soit une **participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 76 988,00 €**.

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 contre.

- SYDEV – Éclairage public

Le Conseil Municipal **accepte la proposition technique et financière du SYDEV concernant la ZAC Multisites Secteur Centre 1^{ère} phase**, pour la **réalisation de l'Éclairage public**, pour un coût total de travaux de 62 884,00 € HT, soit une **participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 62 884,00 €**.

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 contre.

➤ SPIE – Convention de servitude

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de signer la convention de servitude avec le SYDEV concernant l'enfouissement des réseaux France Télécom et Éclairage public** sur la parcelle cadastrée section **ZD n° 98**, propriété de la Commune.

➤ Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay – Modification des statuts

Dans le cadre du « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay », le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay**, suite à la mise en place de la compétence obligatoire GEMAPI au 1^{er} Janvier 2018 et l'ajout d'un nouvel article lié au fonctionnement d'un syndicat mixte à la carte qui précise la procédure de transfert et de retrait des missions à la carte.

➤ Cession de parcelles au Châtelier et à La Petite Taillée

- Le Châtelier

Après consultation du Service des Domaines de Nantes, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de céder aux Sablières PALVADEAU de St Christophe du Ligneron, une parcelle cadastrée section YI n° 179, sise au Châtelier, d'une superficie de 1 951 m², au prix de 5 € HT le m²**, sous réserve de l'accord de la Préfecture pour l'extension du site. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

- La Petite Taillée

Après consultation du Service des Domaines de Nantes, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de céder à Monsieur John BODIN, demeurant La Petite Taillée à St Christophe du Ligneron, une partie de la voirie communale de La Petite Taillée, d'une superficie d'environ 200 m², au prix de 5 € HT le m²**. Les frais de géomètres et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

➤ Aménagement Rue de l'Ermitage – SYDEV Travaux neufs d'éclairage public

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la proposition technique et financière du SYDEV concernant des travaux neufs d'éclairage public pour l'aménagement de la Rue de l'Ermitage**, pour un coût total de travaux de 38 625,00 € HT, soit une **participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 21 717,00 €**.

➤ Assainissement – Extension du réseau Route de La Garnache

Dans le cadre du zonage d'assainissement, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise SOCOVA TP de Commequiers, concernant l'extension du réseau d'assainissement Route de La Garnache, pour un montant de 14 222,00 € HT**.

↳ BÂTIMENTS COMMUNAUX

➤ Fondation du Patrimoine – Adhésion 2018

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de ne pas adhérer à la Fondation du Patrimoine d'Angers, pour l'année 2018**.

➤ **SYDEV – Effacement réseau électrique et Éclairage public sur RD 754**

- **Effacement de réseau électrique**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la proposition technique et financière du SYDEV concernant des travaux d'effacement du réseau électrique sur la RD 754**, pour un coût total de travaux de 38 251,00 € HT, soit une **participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 22 560,00 €.**

- **Éclairage public**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la proposition technique et financière du SYDEV concernant des travaux neufs d'Éclairage public sur la RD 754**, pour un coût total de travaux de 15 912,00 € HT, soit une **participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 11 138,00 €.**

➤ **Salle de sports – Acquisition de badges**

Monsieur Michel QUAIREAU ne participe pas au vote en raison d'un conflit d'intérêts. Dans un souci d'efficacité et d'amélioration du service auprès des associations utilisatrices de la salle de sports, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le devis de l'Entreprise BAILLY QUAIREAU de Challans, concernant l'acquisition de badges, pour un montant de 877,28 € TTC.**

↳ **PÔLE SCOLAIRE**

➤ **SYDEV – Travaux neufs d'Éclairage public**

Le Conseil Municipal **accepte la proposition technique et financière du SYDEV concernant des travaux neufs d'éclairage public pour la création du parking du pôle scolaire**, pour un coût total de travaux de 82 904,00 € HT, soit une **participation financière restant à la charge de la commune d'un montant de 58 033,00 €.**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 contre.

➤ **Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) - Appel à projets 2018**

Le Conseil Municipal **décide de solliciter l'Etat dans le cadre d'un appel à projets pour le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour la sécurisation des établissements scolaires concernant les travaux de construction du Pôle scolaire et périscolaire.**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 abstention.

↳ **PERSONNEL COMMUNAL**

➤ **Modification du tableau des effectifs**

Suite à la décision de l'autorité territoriale en date du 22 Mars 2018 concernant un avancement de grade, le Conseil Municipal **décide la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet et la suppression d'un poste d'Adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} Juin 2018.**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 abstention.

➤ **Protection sociale complémentaire – Fixation du montant de la participation de la collectivité**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide de fixer le montant mensuel de la participation de la collectivité à 5,00 € par agent, sur la base d'un temps complet, pour toutes les garanties, concernant la protection sociale complémentaire, à compter du 1^{er} Octobre 2018.**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 contre.

➤ **Maison des Communes – Conseil en organisation**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **accepte de signer la convention de prestation** avec la **Maison des Communes** de La Roche sur Yon, concernant la **réalisation d'un diagnostic global de l'organisation des services** afin d'optimiser, de réorganiser les services et d'apporter plus de lisibilité, de cohérence, d'efficacité et d'agir positivement, avec le temps, sur la qualité de vie au travail des agents, pour **un montant total de 5 775,00 € TTC**.

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 abstention.

↳ **DIVERS**

➤ **Informations Enfance/Jeunesse**

Madame Emilie BOCQUIER prend la parole et nous informe sur les points suivants :

- 1 – Avenant au PEDT : modification des horaires et intégration au service Jeunesse (CMJ, jeunes, Cantine et l'école Sainte Marie). En 2019 : mise en route du pôle scolaire et 2020 : réalisation du 3^{ème} PEDT.
- 2 – Devis signés pour divers équipements :
 - structure Parc des Abras,
 - achats divers pour les camps des Loustics,
 - réparation du city park
 - Acquisition des ordinateurs et tablettes pour l'école.
- 3 – Séjour Jeunes : 20 adolescents pour 24 places et mini-camps loustics : plus de demandes.
- 4 – Présentation de la plaquette du Pôle scolaire et périscolaire

➤ **Actions municipales – Dates à retenir**

- Tournoi Futsal : 20 Mai 2018 de 11 h à 17 h
- Feux de la St Jean : 23 Juin 2018
- Forum des associations : 8 Septembre 2018 de 9 h à 13 h
- Remise du livret citoyen : 8 Septembre 2018 à 10 h
- Nouveaux arrivants : 8 Septembre 2018 à 10 h 30
- Spectacle musical « Double effet » : 8 Septembre 2018 à 20 h 30
- Réunion publique : 17 Septembre 2018 à 20 h 00
- Exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » du 28 Septembre au 21 Octobre 2018
 - Inauguration : 28 Septembre 2018
 - Visite guidée : 6 Octobre
 - Journée Citoyenne : 13 Octobre 2018
- Commémoration du 11 Novembre 2018 rassemblant les 9 communes du Pays de Palluau : 11 Novembre 2018
- Réunion à thèmes : 30 Novembre 2018

↳ **DIVERS**

Monsieur Auguste GUILLET prend la parole et nous fait part des projets en cours sur la Commune :

- pistes cyclables St Christophe/Challans,
- sentiers pédestres sur la commune.

Prochaine réunion du Conseil Municipal
le Lundi 11 Juin 2018 à 20 h 30.

Pour extrait, Affiché le 22 Mai 2018
Le Maire, Thierry RICHARDEAU

